## F3SCT

## Séance du 9 mai 2023

Déclaration de l'ex secrétaire du CHSCT (Pascal Clémence)

Mme la présidente, Mmes et Mrs les élus, collègues

Avant de procéder au vote du secrétaire F3SCT, je tiens à tous vous remercier des échanges instructifs, collaboratifs et cordiaux durant ces quatre années passées au sein du CHSCT. Nous avons pu faire avancer des points importants comme la mise en place des exercices incendie permettant ainsi la remise en état du SSI dans certains bâtiments des sites administratifs, le partage du registre de sécurité qu'il faudra d'ailleurs remettre en place, le DUERP, le RI de la gestion des conduites addictives, et bien d'autres dossiers, sans oublier les points réguliers d'informations et de prises de décisions lors de la crise sanitaire.

Je remercie également la direction générale adjointe, la direction RH et la DVA pour l'écoute et la réactivité lorsque je dénonçais les grandes difficultés de certains agents. Il faut savoir, pour des raisons de confidentialité et aussi à la demande de certains agents, que je me suis parfoisabstenu de mettre en copie tous les représentants syndicaux du CHSCT. J'aimerais à nouveau souligner que l'origine de ce mal-être est essentiellementliée au management de la double autorité et au management de certains RET dans les lycées. Ces pratiques néfastes ne sont pas acceptables et sont les causes de profonds RPS, de dépressions allant parfois hélas jusqu'à la tentative de suicide. C'est un sujet primordialque la Direction générale en collaboration avec la F3SCT devra travailler.

Concernant les prochains travaux de la F3SCT, nous avons encore des points d'avancement à travailler et à améliorer, je pense notamment à la prévention des accidents de service, de trajet et maladies professionnelles. Pour rappel, lors du dernier CHSCT du 10/10/2022, le bilan pour l'année 2021 affiche 32.500 jours d'arrêt pouraccident de travail, 2.254 jours d'arrêt pouraccident de trajet et14.598 jours d'arrêt de maladie professionnelle, soitun total de 49.352 jours d'arrêt! Ces chiffres annuels, hors année 2020 du COVID, sont quasi invariables depuis 2016.

Durant mes quatre années de secrétaire CHSCT, j'ai demandé régulièrement que la DVA soit dotée d'agents supplémentaires pour qu'une prévention sur site, dans chaque lycée, avec unepriorité surles établissements les plus accidentogènes, soit réalisée. Je vous le redis, près de 50.000 jours/an d'arrêt soit 217 postes à temps plein! En plus d'éventuelles séquelles pour ces personnes, combien coûtent à la collectivité ces jours d'absence, les jours de remplacement, le temps employé par l'administration pour letraitement des dossiers? Ma question vous concerne, Madame la Présidente, ainsi que vous Mesdames et Messieurs les élus, puisqu'il vous revient d'accorder l'ouverture de ces postes.

J'ajouterai enfin que, durant mes années en tant que secrétaire du CHSCT, j'ai toujours respecté de me présenter par mail et lors des séances comme étant secrétaire du CHSCT, sans jamais préciser le nom du syndicat auquel j'appartiens, conformément à la formation à laquelle nous avons tous assisté.

Et je le rappelle, les représentants désignés au CHSCT, comme je pense qu'il en sera de même pour la F3SCT, nous défendons tous le bien des personnes en termes de santé et sécurité au travail dans notre collectivité sous un même vocable.

Puisque je parle de représentants syndicaux, je remercie l'étroite et sympathique collaboration de Jérôme Cauvin de la CFDT et de Gérard Lemaitre de la CGT pour tous ces temps d'échange et des visites sur sites et lycées.

Merci à tous de votre écoute. »